



Traité Nedarim

Michna 5 - Chapitre 6

[ה] הנודר מן החלב, מותר בקוס; רבי יוסי אוסר. מן הקוס,
מותר בחלב. אבא שאול אומר, הנודר מן הגבינה--אסור בה, בין
מליחה בין תפילה.

A celui qui s'est interdit par vœu de boire du lait, il est permis de boire du lait caillé. Rabbi Yossé l'interdit. Celui qui a fait vœu de ne pas boire du lait caillé peut boire du lait. Abba Chaoul dit : celui qui s'est interdit par vœu de manger du fromage ne pourra pas en manger ni blanc, ni salé.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions